

**LETTRÉ D'INFORMATION AUX PORTEURS
DE L'OPCVM INVEST LATITUDE CROISSANCE**

Codes ISIN :
Part A : FR0011511773
Part I : FR0011511799

Paris, le 13 juin 2022

Objet : Changement d'acteurs de l'OPCVM

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts de **l'OPCVM INVEST LATITUDE CROISSANCE** (ci-après « le fonds ») géré par Invest AM et nous vous remercions de votre confiance.

Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

La gestion du fonds sera désormais assurée par la société de gestion **AMPLEGEST**, située au 73 boulevard Haussmann – 75008 PARIS, en lieu et place de l'actuelle société de gestion, **INVEST AM**.

Cette modification fait suite à une opération de fusion-absorption entre les sociétés INVEST AM et AMPLEGEST. Ce changement de société de gestion n'aura aucun impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement/risque de votre fonds.

Par ailleurs dans le cadre de l'application des nouvelles orientations publiées par l'ESMA portant sur les commissions de surperformances dans les Organismes de Placement Collectifs, INVEST AM a décidé de modifier le calcul de la commission de surperformance de votre fonds.

Quand cette opération interviendra-t-elle ?

Cette modification, qui a été agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 09/06/2022, entrera en vigueur le 16/06/2022.

La dernière valeur liquidative calculée par INVEST AM sera celle datée du 15 juin 2022 et publiée le 16 juin 2022. La première valeur liquidative calculée par AMPLEGEST sera celle datée du 16 juin 2022 et calculée le 17 juin 2022.

**Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.
Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours. Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre fonds ne facturant pas de frais de sortie.**

Pour toute précision, nous vous invitons à contacter votre interlocuteur habituel.

Quel est l'impact de cette modification sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

Cette opération entraînera les modifications suivantes :

- **Modification du profil rendement/risque : NON**

- **Augmentation du profil rendement/risque : NON**
- **Augmentation potentielle des frais : NON**
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement/risque : Non significatif¹**



Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds ?

Voici le détail des modifications apportées à votre investissement :

Le fonds sera désormais géré par **AMPLEGEST**, située au 73 boulevard Haussmann – 75008 PARIS, en lieu et place de l'actuelle société de gestion.

Le SRRI* (synthetic risk and reward indicator) ou indicateur synthétique de risque et de performance, mesure le niveau de volatilité de l'OPCVM et le risque auquel votre capital est exposé. C'est une estimation du niveau de risque ainsi que du potentiel de rendement du fonds qui permet aux investisseurs de comparer la totalité des produits du marché sur une même échelle de risque, quel que soit le pays d'origine du fonds. Ce dernier reste inchangé.

Tableau comparatif des éléments modifiés :

	Avant	Après
Acteurs intervenant sur le fonds		
Société de gestion*	INVEST AM	AMPLEGEST

Actifs autorisés		
Parts ou Actions d'OPCVM, de FIA et de fonds d'investissement	L'OPCVM est investi au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, y compris des ETF et jusqu'à 30% en fonds d'investissement alternatifs, y compris des ETF répondant aux conditions de l'article R 214-13 du code monétaire et financier	L'OPCVM est investi au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, y compris des ETF et jusqu'à 30% en fonds d'investissement à vocation générale de droit français

Frais		
Commissions de surperformance	Jusqu'au 30/06/2022 : Part A 20% TTC de la performance au-delà d'une performance nette de 7% par an Part I	A compter du 1er juillet 2022 : Part A 20% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 7% l'an Part I

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

	10% TTC de la performance au-delà d'une performance nette de 8,10 % par an	10% TTC de la surperformance nette de frais fixes de gestion au-delà de 8,10% l'an
--	--	--

Informations pratiques		
Lieu d'obtention d'informations sur le fonds	INVEST AM 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS	AMPLEGEST 73, boulevard Haussmann 75008 PARIS
Lieu d'obtention d'information sur les catégories de parts	INVEST AM 50, boulevard Haussmann 75009 PARIS	AMPLEGEST 73, boulevard Haussmann 75008 PARIS

*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 09/06/2022.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous recommandons de consulter le prospectus du fonds ainsi que le Document d'Information Clé pour l'Investisseur mis à jour au jour de l'opération sur le site internet d'INVEST AM et de AMPLEGEST www.amplegest.com ou d'en faire la demande auprès de :

AMPLEGEST
73, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Ces documents vous seront adressés gratuitement sur simple demande dans un délai de huit jours ouvrés.

Si vous adhérez à cette opération, aucune intervention de votre part n'est nécessaire.

Si vous êtes en désaccord avec cette opération, vous avez la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts pendant un délai de 30 jours. Après l'expiration de ce délai, cette possibilité vous sera toujours offerte, votre fonds ne facturant pas de frais de sortie.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller et rencontrez-le régulièrement pour faire le point sur vos placements et votre situation.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

DocuSigned by:

 028DF1E502764F5...

Gilles ETCHEBERRIGARAY
Directeur Général d'INVEST AM